

INTITULE DE LA FORMATION	CURSUS DE FORMATION MAITRE CHIEN D'AVALANCHE
OBJECTIFS PROFESSIONNELS	<p>Conduire un chien lors d'une recherche de victimes en avalanche dans des situations d'ensevelissements simples et multiples, pour la recherche d'une ou plusieurs victimes, avec une ou plusieurs équipes cynotechniques en simultané, sur un terrain inconnu</p>
CONTENU PEDAGOGIQUE	<p><u>Module 1</u> : Formations techniques et préparatoire au BN MCA – de septembre à novembre</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Détente ✓ Mise en éveil par le conducteur ✓ Mise au travail ✓ Conduite et engagement ✓ Motivation du conducteur lors de la localisation de la victime ✓ Récompense ✓ Gestion du chien pour retour à l'attache <p><u>Module 2</u> : Brevet National Maitre-Chien d'Avalanche – décembre</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'environnement du chien ✓ La réglementation et les caractéristiques organisationnelles du secours en avalanche ✓ Les différentes méthodes d'acheminement jusqu'à la zone de recherche ✓ Le sac d'intervention et la trousse de premiers secours
METHODES PEDAGOGIQUES	<p><u>Module 1</u> : exercices sur le terrain uniquement</p> <p><u>Module 2</u> : alternance de phases théoriques et d'exercices pratiques sur le terrain Projection du support de cours sur Power Point</p>
MODALITES & MATERIEL PEDAGOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apporter à chaque séance de préformation le livret de suivi individuel, remis lors de la validation de l'inscription ✓ Être équipés de son matériel de ski ✓ Être équipés de vêtements chauds ✓ Avoir un véhicule équipé d'une cage pour le chenil au parking souterrain le temps de la formation aux Deux Alpes (module 2) ✓ Apporter le carnet vétérinaire du chien

ORGANISATION DE LA FORMATION

Module 1 :

En présentiel, dans le département de l'apprenant, sur le/les site(s) défini(s) par le formateur responsable

40 heures

10 ½ journées

Module 2 :

En présentiel au centre de formation aux Deux Alpes (38)

88 heures

11 jours

Le cursus de formation est accessible sur dossier d'inscription uniquement – clôture des inscriptions 15 jours avant le démarrage de la formation

Les inscriptions seront ouvertes à partir du mois de juin 2022 et fermées le 19 août 2022.

Tout dossier incomplet à la date limite du retour des inscriptions sera refusé.

Si vous présentez un handicap cognitif ou physique, merci de nous contacter.

PROFIL DES APPRENANTS ET PREREQUIS

Public visé :

- ✓ Professionnels de la montagne (pisteurs-secouristes, gardiens de refuges, bergers, personnel des remontées mécaniques, moniteurs de ski)
- ✓ Sapeurs-pompiers

Prérequis :

- ✓ Être titulaire du PSE 1 et PSE 2
- ✓ Réunir les 3 avis favorables des autorités compétentes (Préfecture, employeur, formateur responsable)
- ✓ Avoir un chien mâle, âgé de 9 mois à 4 ans, à jour de vaccination
- ✓ Fournir un certificat médical de non contre-indication, notamment de maladies respiratoires, en vue d'enfouissement sous la neige pour les exercices terrains
- ✓ Être apte et autonome au déplacement à ski

FICHE FORMATION & PROGRAMME

VALIDATION ET CERTIFICATION DE LA FORMATION

Module 1 : formations techniques et préparatoires au BN MCA

Les dix séances de préformation sont évaluées par le formateur responsable qui consigne les notes dans un livret de suivi individuel de l'apprenant et de son chien. La note minimale pour poursuivre le cursus de formation et accéder au module 2 est de 12/20.

Module 2 : Brevet National Maitre-Chien d'Avalanches

La formation est sanctionnée par un Brevet National, délivré par la Préfecture de l'Isère. La formation implique un contrôle continu de l'apprenant avec une première évaluation à mi-parcours. Les deux derniers jours de la formation, appelés journées opérationnelles, sont dédiés à l'examen. Ce sont les notes émises sur ces deux jours qui vont compter pour la délivrance du diplôme.

COUT DE LA FORMATION

Module 1 : 550 € net de taxes / apprenants*

Module 2 : 2 400 € net de taxes / apprenants**

Eligible AIF * *sous réserve de validation du Pôle Emploi*

Plan de formation OPCO

Individuel payant

Fonds propres

*hors frais annexes (repas, hébergement...)

** hors hébergement au centre de formation en pension complète

PROFIL DES FORMATEURS

L'équipe pédagogique est composée de maitre-chien d'avalanche, diplômés du Brevet National, du Brevet de formateur Maitre-Chien d'Avalanche et de l'éducateur canin.

Ils/elles sont également pompiers ou personnel en activité dans un domaine skiable et maîtres/maitresses d'un chien en activité et inscrit(e)s sur les listes opérationnelles dans leur département.

L'ensemble de l'équipe pédagogique recycle ses connaissances techniques sur le travail du chien lors d'un recyclage annuel obligatoire organisé par l'organisme de formation.

DATES DES PROCHAINES SESSIONS

Module 1 : formations techniques et préparatoires au BN

Les dates et horaires par département vous seront communiqués en même temps que l'envoi du dossier d'inscription.

Module 2 : Brevet National Maitre-Chien d'Avalanche

Du 05 au 16 décembre 2022 aux Deux Alpes (38)